

■ **A.C. Construction Métallique, Alonso**, à Lausanne, exploitation d'un atelier de construction métallique (FOSC du 04.11.1998, p. 7528). Par décision du 22 avril 2004, le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prononcé la faillite du titulaire.
Journal no 6486 du 24.06.2004
(02334260 / CH-550.0.065.750-6)